

INTERPELLATION URGENTE
du groupe PDCB, par les députés Fanny Darbellay (suppl.) et Pascal Luisier,
concernant: quid du «Projet de territoire Suisse»? (11.12.2012) 4.237

Critères d'urgence

Actualité de l'événement: Il ressort de la presse suisse alémanique que la publication du «Projet de territoire Suisse» est prévue pour 2013, dès que toutes les organisations partenaires (Conseil fédéral, Association des Communes suisses [ACS], Union des villes suisses [UVS], Conférence des gouvernements cantonaux [CDC]) l'auront approuvé.

Imprévisibilité: La population n'a jamais été informée.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate: Nécessité de vérifier l'impact sur notre canton, ainsi que de créer la transparence vis-à-vis de la population du canton avant l'approbation et la publication.

Le «Projet de territoire Suisse» aurait été adopté par le Conseil fédéral et élaboré par quelques représentants de diverses autorités et administration sans avoir été voté par aucun pouvoir législatif. Il comporterait des objectifs et des stratégies destinés à influencer la planification et l'aménagement de nombreuses infrastructures importantes (routes, voies ferrées, bâtiments, infrastructures énergétiques, domaines skiabiles...). Il ne serait pas «juridiquement contraignant», mais les trois niveaux de l'Etat sont invités à s'y référer et le Conseil fédéral charge l'Administration fédérale de l'appliquer.

Conclusion:

Quel impact cet «objet juridique non identifié» aura-t-il pour le Valais?

Sion, le 11 décembre 2012
(09h10)

Groupe PDCB, par
Fanny Darbellay, députée (suppl.)
Pascal Luisier, député